



Effingerstrasse 54
Case postale 6052
3001 Berne

☎ 026/675.29.23

☎ 031/389.92.90

Fax 026/675.59.23

CCP 17-738041-9

info@lire-ecrire-suisse.ch

www.lire-ecrire-suisse.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Présentation de l'étude BASS sur les coûts économiques de l'illettrisme **Les faiblesses en lecture doublent le risque de chômage**

L'étude présentée aujourd'hui montre que l'illettrisme a un coût économique important. Le risque nettement plus élevé de chômage des personnes en situation d'illettrisme représente à lui seul un coût économique global annuel de 1,1 milliard de francs. La Fédération suisse Lire et Ecrire revendique un engagement plus marqué des pouvoirs publics dans la lutte contre l'illettrisme.

Bern, le 12 avril 2007. - Dans une étude présentée aujourd'hui, le bureau BASS a examiné l'ampleur et la nature des coûts économiques de l'illettrisme en Suisse. Cette étude a été réalisée sur mandat de l'Office fédéral de la statistique, sur la base des données statistiques recueillies dans le cadre de l'enquête internationale « *Adult Literacy & Life Skill Survey ALL* ». La démarche a été appuyée par la Fédération suisse Lire et Ecrire et co-financée par l'Office fédéral de la culture.

L'étude a principalement mis en évidence l'effet des faiblesses en lecture sur le risque de chômage des personnes professionnellement. Ce groupe inclut les personnes qui ont un emploi et celles qui sont inscrites au chômage, c'est à dire qui avaient récemment un emploi et en cherchent un nouveau. Au total, 600'000 actifs, soit environ un sur six, disposent de compétences très faibles en lecture et en compréhension écrite de schéma. La faible connaissance de la langue ne constitue un problème que pour un bon quart d'entre eux. L'analyse a clairement démontré que le risque de tomber au chômage est deux fois supérieur pour les faibles lecteurs par rapport à des personnes qui ne présentent pas de difficulté en lecture mais qui ont des caractéristiques sociodémographiques semblables comme p.ex. le niveau de formation, l'âge et le sexe. En 2003, le nombre de chômeurs ayant des lacunes en lecture s'élevait à 48'000, soit 36% du total des chômeurs. Sans leurs difficultés de lecture, ces personnes auraient une probabilité de chômage conforme à la moyenne, et leur nombre s'élèverait à 24'000 environ. Il y aurait théoriquement 24'000 chômeurs de moins. Ce surplus de chômage génère des coûts sous la forme d'indemnités de chômage, de perte de revenu (= différence entre salaire et indemnité de chômage) et de perte de recettes fiscales. BASS estime ce coût global à 1,1 milliard de francs par an.

Il n'a en revanche pas été possible de déterminer de manière fiable le coût économique de l'illettrisme pour les personnes dépendant de l'aide sociale ni de prendre en considération le fait qu'une partie nettement supérieure à la moyenne des personnes présentant des difficultés de lecture se retire complètement du marché de travail. Comme ces deux aspects n'ont pas pu être quantifiés dans l'étude, le chiffre de 1,1 milliard est une estimation très prudente et conservatrice des coûts annuels de l'illettrisme.

Aux yeux de la Fédération suisse Lire et Ecrire, un engagement plus fort des pouvoirs publics pour lutter contre l'illettrisme est indispensable. Outre le renforcement de l'acquisition de ces compétences à l'école obligatoire, la Fédération estime qu'il faut fortement augmenter l'effort de formation des adultes en situation d'illettrisme. Le jeu en vaut la chandelle sur le plan strictement économique, puisqu'un tel rattrapage coûte généralement entre 2000.- et 6000.- francs par personne selon les compétences à acquérir (coût effectif moyen à Lire et Ecrire). Mais l'enjeu dépasse évidemment les simples considérations économiques. L'accès et la maîtrise de l'écrit sont importants pour l'intégration des individus dans la vie sociale et culturelle ainsi que pour l'exercice des droits civiques. Ces prochaines années, la Fédération suisse Lire et Ecrire revendiquera la mise en place d'une

politique globale de lutte contre l'illettrisme, tant pour informer et sensibiliser les publics que pour augmenter l'offre de formations de base pour adultes, en écriture et en lecture.

Contact pour la Fédération Suisse Lire et Ecrire

Roger Nordmann, Président, Conseiller national, 079 290 06 74

Contact pour l'Office fédéral de la culture

Mme Marimée Montalbetti, cheffe Section culture et société, 031 324 98 23, 079 703 24 48

Contact pour le bureau d'étude BASS

Jürg Guggisberg
Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien (BASS)
Konsumstrasse 20
CH-3007 Bern
Tel. +41 (0)31 380 60 92
E-Mail: juerg.guggisberg@buerobass.ch

Pour consulter l'étude et les résumés dans les trois langues

<http://www.lire-ecrire-suisse.ch>

<http://www.lesen-schreiben-schweiz.ch>

<http://www.leggere-scrivere-svizzera.ch>